



COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 avril 2010

L'an deux mille dix, le seize du mois d'avril à dix neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château.

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BLOUT	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise POBEAU	X	Virginie LAVALETTE	X	Bernadette ACCOLAS	X

ASSISTAIT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS

POINT N°1 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 MARS 2010

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

POINT N°2 : PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

M. David GUINARD de la société PHOTOSOL fait une présentation du projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur le terrain situé à côté de l'étang du Champ de Balais.

Le Conseil Municipal se réserve le droit d'y réfléchir par ailleurs avant de prendre une décision définitive mais autorise M. le maire à donner son accord à la société PHOTOSOL pour procéder au préalable à une étude environnementale en avant-projet.

POINT N°3 : BUDGETS

Thierry AUDOUIN précise qu'un certain nombre d'opérations ont été portées au budget 2010 mais que dans l'éventualité d'un besoin d'économies, certaines d'entre elles pourraient être différées. Il ajoute par ailleurs "*la municipalité actuelle a une volonté d'entreprendre pour le futur d'Ainay-le-Château*". Le souci principal de la municipalité est de ne pas augmenter les taxes perçues.

POINT N°4 : TRAVAUX

Thierry AUDOUIN fait le point :

- La subvention de la Communauté de Commune prévue dans le cadre du financement de la maison pluridisciplinaire de santé a été modifiée par la région, de 10% du projet elle passe à 10 % du budget de fonctionnement de la Communauté de Commune. Afin de ne pas créer un déficit, M. DERIOT fera appel à la réserve ministérielle.
- Par ailleurs, les travaux avancent comme prévu et le planning est respecté scrupuleusement ; la charpente est arrivée.

En ce qui concerne les travaux des remparts, la maison paroissiale a été démolie et le local technique est en cours de construction.

POINT N°5 : SIGNALÉTIQUE

Bernadette ACCOLAS et Claude MICHEL font le bilan des travaux menés par la commission :

- 3 offres ont été reçues suite à l'élaboration du cahier des charges par la commission,
- Le fournisseur de l'offre la plus économiquement basse a été recontacté pour venir sur place pour présenter son devis. Une décision finale doit être prise prochainement.
- La signalisation lumineuse envisagée pour le porche étant suffisamment onéreuse, la commission se positionnera prochainement sur l'intérêt de maintenir ce projet.

POINT N°6 : EMPLOYES COMMUNAUX

Françoise POBEAU fait le point sur les mouvements de personnels en cours :

- Quatre candidatures ont été reçues pour le remplacement de Marcel BONAMOUR. Les candidats seront reçus pour un entretien le jeudi 22 avril 2010.
- Le conseil municipal se réunira en séance extraordinaire pour faire le choix du candidat parmi ceux qui auront été retenus par la commission.
- Christophe CINIÉ prendra ses fonctions au C.H.S.I. le 1^{er} juillet 2010.

POINT N°7 : QUESTIONS DIVERSES

• **Budget SICTOM**

Claude MICHEL fait le point suite à la dernière réunion. Une augmentation de 5 % est retenue, elle est due en partie à la diminution du nombre d'habitants en 10 ans (-200), à l'augmentation du carburant et des primes pollution.

• **Centre Social**

- ⇒ La subvention pour les vacances 2009 est fixée à 173,40€ pour 102 journées.
- ⇒ Une délocalisation du centre aéré sur Ainay-le-Château sera assurée les mercredis de juin.
- ⇒ En juillet, l'école et la cantine seront mises à disposition du Centre Social de Meaulne.
- ⇒ La Municipalité doit par ailleurs proposer des enfants dont les parents n'ont pas de revenus pour bénéficier d'une semaine de vacances dans le cadre de l'opération "Au Fil de l'Eau".

• **Ecole**

Corinne TREBOSC informe le conseil que les enfants de l'école participeront à une visite des jardins et de la cuisine du C.H.S.I. le 17 juin prochain.

• **Sécurité routière**

- ⇒ L'implantation d'un passage pour piétons est envisagée en face d'Intermarché.
- ⇒ Les accès du chemin piétonnier permettant d'aller du lotissement des Récollets à la *rue de Désertine* vont être aménagés de manière à condamner la circulation de 2 roues à moteur et de quads ; Marc SIGNORET se charge de trouver la solution la mieux adaptée.

• **CCAS**

La Subvention 2010 est fixée à 6000€. Une information relative à l'aide complémentaire pour la santé va être diffusée pour les personnes percevant des revenus inférieurs à 9000€ par an.

• **Vandalisme**

M. Le Maire informe le Conseil que les jeunes qui ont vandalisé les locaux de l'école et le stade font l'objet de poursuites pénales. Les ordinateurs qu'ils avaient dérobés ont été retrouvés.

• **Délibérations**

- ⇒ Cotisations à l'UDAAR (cinéma itinérant) : 523€.
- ⇒ Installation sur la place du Faubourg pendant la période estivale de la terrasse du bar Aux Trois Marches jusqu'en octobre 2010.

**Le prochain conseil municipal est fixé
Le vendredi 21 mai 2010 à 19h**

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.